



C o m m u n e d e B E R T R A N G E

Vacance de poste

un employé communal - carrière C (m/f) – 40 hrs / semaine

L'administration communale de Bertrange se propose d'engager pour les besoins du service seniors « Club Am Schlass » un employé communal.

Seront admis à concourir les candidats ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, âgés de 18 ans au moins le jour de la nomination provisoire, ayant des connaissances suffisantes des langues française, allemande et luxembourgeoise, et qui ont réussi avec succès l'enseignement des cinq premières années d'études dans un établissement d'enseignement secondaire ou avoir réussi le cycle moyen de l'enseignement secondaire technique soit du régime technique, soit du régime de la formation du technicien ou avoir obtenu le diplôme d'aptitude professionnelle ou présenter une attestation sur des études équivalentes.

Le candidat sera engagé à tâche complète et à durée indéterminée. La tâche de l'employé consiste à collaborer à la gestion du service seniors à Bertrange.

Les demandes sont à adresser au collège échevinal de la Commune de Bertrange pour le 7 janvier 2019 au plus tard.

Sont à joindre les documents suivants :

1. Demande manuscrite
2. Curriculum vitae détaillé
3. Extrait de l'acte de naissance
4. Copie de la carte d'identité / passeport
5. Extrait récent du casier judiciaire n°3
6. Copies des certificats d'études
7. Photo récente

Bertrange, le 8 décembre 2018

Le collège des bourgmestre et échevins,
Frank COLABIANCHI, Monique SMIT-THIJS et Patrick MICHELS